Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_8-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT, le vendredi 7 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège 14 rue Jean-Jacques Rousseau à BOURGES, le Conseil d'Administration de Val de Berry/Office Public de l'Habitat du CHER.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE	Membre – Conseillère Départementale Secrétaire de Séance
Corinne CHARLOT	Membre – Conseillère Départementale
Jacques FLEURY	Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Nicole PROGIN	Membre – Vice-Présidente Conseil Départemental
Pascal AUPY	Membre - Vice-Président Conseil Départemental
Marina MAUCLAIRE	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Christelle PRENOIS	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Pascal BLANC	Membre – Maire – Président Communauté d'Agglo
Annette BUREAU	Membre – Maire-Adjointe d'Aubigny Sur Nère
François DESCHAMPS	Membre – Président Entr'aide Berruyère
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire Général du Secours Populaire
Guy LAGONOTTE	Membre – Représentant UDAF
Bernard BILLOT	Membre – Vice-Président Communauté d'Agglo
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Maryvonne GOUDINOUX	Membre – Représentant Syndicat CGT

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Maire d'Orval Pouvoir à Corinne CHARLOT
Jean LLARI	Membre - Président Conseil de Développement Bourges Plus Pouvoir à François DESCHAMPS
Dominique DHENNE	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher Pouvoir à Daniel ROBIN
Jany LOEILLET	Membre – Représentant Syndicat CFDT

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_8-DE
Reçu le 11/02/2020

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint et Directeur Technique et Développement
Claudie CAMUZAT	Directrice de la Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Jean-Luc PINSON	Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Responsable Juridique
Nadège BEDU	Assistante de Direction

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_8-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

VIII - PRIX DE REVIENT ET PLAN DE FINANCEMENT MODIFICATIF REHABILITATION DIDIER GERBAUD SAINT-AMAND-MONTROND

Au cours de la séance du 13 septembre 2019, vous avez validé le plan de financement prévisionnel en recettes et en dépenses de la réhabilitation la cité Didier Gerbaud à Saint-Amand-Montrond.

Après finalisation des études thermiques effectuées par le titulaire du marché de conception réalisation, il s'avère que l'ensemble des logements atteignent les caractéristiques d'une rénovation BBC.

Le nouveau plan de financement est le suivant :

FINANCEMENT PREVISIONNEL en euros du coût de revient de l'opération	Cités n° 74 - 82	Cité n° 74 rue René Sadrin	Cité n° 82 rues Sadrin et Lazurick
Région Centre Val de Loire (forfait)	236 000,00	60 000,00	176 000,00
Région Centre Val de Loire (Bonification BBC)	59 000,00	15 000,00	44 000,00
Prêt CDC	2 529 551,00	649 772,00	1 879 779,00
Fonds propres	251 617,09	62 841,76	188 775,33
TOTAL	3 076 168,09	787 613,76	2 288 554,33

Je vous remercie de valider ce nouveau plan de financement en recettes et en dépenses.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration valide le nouveau plan de financement en recettes et en dépenses concernant la réhabilitation de la Cité Didier Gerbaud à SAINT AMAND MONTROND.

.....

La Secrétaire de Séance,
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme,
Bourges, le 10 février 2020
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER VAL DE BERRY

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9A-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT, le vendredi 7 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège 14 rue Jean-Jacques Rousseau à BOURGES, le Conseil d'Administration de Val de Berry/Office Public de l'Habitat du CHER.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE	Membre – Conseillère Départementale Secrétaire de Séance
Corinne CHARLOT	Membre – Conseillère Départementale
Jacques FLEURY	Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Nicole PROGIN	Membre – Vice-Présidente Conseil Départemental
Pascal AUPY	Membre - Vice-Président Conseil Départemental
Marina MAUCLAIRE	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Christelle PRENOIS	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Pascal BLANC	Membre – Maire – Président Communauté d'Agglo
Annette BUREAU	Membre – Maire-Adjointe d'Aubigny Sur Nère
François DESCHAMPS	Membre – Président Entr'aide Berruyère
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire Général du Secours Populaire
Guy LAGONOTTE	Membre – Représentant UDAF
Bernard BILLOT	Membre – Vice-Président Communauté d'Agglo
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Maryvonne GOUDINOUX	Membre – Représentant Syndicat CGT

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Maire d'Orval Pouvoir à Corinne CHARLOT
Jean LLARI	Membre - Président Conseil de Développement Bourges Plus Pouvoir à François DESCHAMPS
Dominique DHENNE	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher Pouvoir à Daniel ROBIN
Jany LOEILLET	Membre – Représentant Syndicat CFDT

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9A-DE
Reçu le 11/02/2020

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint et Directeur Technique et Développement
Claudie CAMUZAT	Directrice de la Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Jean-Luc PINSON	Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Responsable Juridique
Nadège BEDU	Assistante de Direction

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9A-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

IX – RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES
A - AUBIGNY-SUR-NERE – LOGEMENTS GENDARMERIE

A. Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 28 avril 2017, vous avez validé le lancement de l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre. Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 17 juillet 2019.
La date de remise des offres était fixée au 16 septembre 2019 à 12h00.
L'ouverture des plis a été réalisée le 17 septembre 2019.
L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre.
La commission des marchés s'est réunie le 16 octobre 2019 et a attribué 15 lots.

Le lot 4 a été déclaré infructueux.
Ce lot a été relancé le 7 novembre 2019.
La date de remise des offres était fixée au 2 décembre 2019 à 12h00.
L'ouverture des plis a été réalisée le 9 décembre 2019.
L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre.
La commission des marchés s'est réunie le 18 décembre et a attribué ce lot.

Après lecture des rapports d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour ces consultations, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a retenu le classement suivant :

LOT	Nom du candidat	Prix offre avec options retenues HT	Critères d'attribution			TOTAL	Classement
			Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1		
1 Gros œuvre	DIAS	478 172,07	9,83	10,00	9,5	9,85	1
	JD2	510 264,43	9,21	10,00	9,5	9,48	3
	AYDER	470 000,00	10,00	9,00	9,5	9,65	2
	PACE	557 508,29	8,43	10,00	10	9,06	4
2 Ravalement	SN TPE	43 323,40	10,00	10,00	9,5	9,95	1
	DIAS	58 458,06	7,41	10,00	10	8,45	2
3 Charpente	LEGER	134 300,00	8,44	10,00	10	9,06	3
	DRU	121 041,60	9,37	10,00	10	9,62	2
	RAINERI	113 378,80	10,00	9,00	10	9,70	1
	DUBAS	151 371,39	7,49	10,00	9	8,39	4
4 Couverture	GIRAUD	139 000,00	10,00	9,00	10	9,70	1
	GUILLAUMOT	149 724,84	9,28	10,00	10	9,57	2
5 Menuiseries Extérieures	RAINERI	89 582,99	10,00	10,00	10	10,00	1
	MOREAU	92 426,91	9,69	10,00	9	9,71	2

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9A-DE
Reçu le 11/02/2020

6 Platerie sèches	SBPI	162 898,86	9,34	10,00	10	9,60	**2**
	DA COSTA	152 126,90	10,00	10,00	10	10,00	**1**
7 Menuiseries intérieures	EGCRI	96 119,00[1]	10,00	10,00	10	10,00	**1**
8 Plomberie-chauffage	DUN ENERGIES	165 166,88	10,00	10,00	10	10,00	**1**
9 Electricité	TECHNI ELEC 58	134 000,00	8,84	10,00	10	9,30	**2**
	SEEC	144 556,87	8,19	10,00	9	8,81	**3**
	CEBAT 2	118 422,25	10,00	10,00	10	10,00	**1**
10 Peinture	SBPR	115 310,51[2]	6,57	3,00	10	5,84	**5**
	ASSELINE	75 703,00[2]	10,00	10,00	9	9,90	**1**
	PCB	90 745,92[2]	8,34	10,00	10	9,00	**2**
	GALERNE	82 531,34[2]	9,17	8,00	9,5	8,85	**3**
	PESCAGLINI	83 746,29[2]	9,04	3,00	9	7,22	**4**
11 Carrelage-chapes-faïences	DIAS	57 761,74[3]	10,00	10,00	10	10,00	**1**
	SBCR	60 803,80[3]	9,50	10,00	10	9,70	**2**
	SOLS DU BERRY	60 908,60[3]	9,48	10,00	10	9,69	**3**
12 Sols souples	SOLS DU BERRY	22 840,60[4]	6,87	10,00	10	8,12	**3**
	SBCR	15 685,25[4]	10,00	10,00	10	10,00	**1**
	GALERNE	19 781,19[4]	7,93	5,00	10	7,26	**4**
	SBPR	21 199,74[4]	7,40	10,00	10	8,44	**2**
13 Espace vert-clôture	RENIER	32 075,00	10,00	10,00	10	10,00	**1**
	IDVERDE	32 869,85	9,76	10,00	10	9,86	**2**
14 Isolation soufflée	ISO INTER	6 669,03	10,00	10,00	10	10,00	**1**
15 Serrurerie	RAINERI	19 739,03	10,00	10,00	10	10,00	**1**
16 VRD	EUROVIA	290 544,82	6,02	10,00	10	7,61	**3**
	COLAS	174 870,76	10,00	9,00	9	9,60	**2**
	CASSIER	175 798,61	9,95	10,00	10	9,97	**1**

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

B. Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

[1] Montant incluant la PSE suivante : suppression plinthes bois
[2] Montant incluant la PSE suivante : suppression de peintures sur plinthes en bois au RDC
[3] Montant incluant la PSE suivante : carrelage sur l'ensemble du RDC
[4] Montant incluant la PSE suivante : carrelage sur l'ensemble du RDC (suppression sols PVC)

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9A-DE
Reçu le 11/02/2020

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

base AO - 05/11/2019		H.T.	coût de revient TTC 20%
FONCIER		**254 402,61**	**303 049,53**
Terrain		1,00	1,20
frais		0,00	0,00
frais nets		0,00	0,00
sondages		4 460,00	5 352,00
Lot n° 13 - Espaces verts- clotures	**RENIER FRANCK**	32 075,00	38 490,00
Lot n° 15 - VRD	**CASSIER**	175 798,61	210 958,33
Branchements		30 900,00	37 080,00
Taxes d'urbanisme		11 168,00	11 168,00
TRAVAUX		**1 659 786,54**	**1 991 743,85**
Lot n°1 - Gros Œuvre	**DIAS JOAO & FILS**	478 172,07	573 806,48
Lot n°2 - Ravalement	**SN TPE**	43 323,40	51 988,08
Lot n°3 - Charpente bois	**RAINERI**	113 378,80	136 054,56
Lot n°4 - Couverture	**GIRAUD**	139 000,00	166 800,00
Lot n°5 - Menuiseries ext	**RAINERI**	89 582,99	107 499,59
Lot n°6 - Placo + Iso	**DA COSTA**	152 126,90	182 552,28
Lot n°7 - Menuiseries Int.	**EGCRI**	96 119,00	115 342,80
Lot n°8 - Plomberie-chauffage-ventil	**DUN ENERGIES**	165 166,88	198 200,26
Lot n°9 - Electricité	**CEBAT 2**	118 422,25	142 106,70
Lot n°10 - Peinture	**ASSELINE**	75 703,00	90 843,60
Lot n°11 - Carrelages	**DIAS JOAO & FILS**	57 761,74	69 314,09
Lot n°12 - Sols Souples	**SBCR**	15 685,25	18 822,30
Lot n°14 - Isolation soufflée	**ISO INTER**	6 669,03	8 002,84
Lot n°15 - Serrurerie	**RAINERI**	19 739,03	23 686,84
imprévus	**5%**	88 936,20	106 723,44
HONORAIRES		**151 823,70**	**182 188,44**
architecte	**PRAXIS**	112 749,00	135 298,80
contrôle technique	**BUREAU VERITAS**	5 805,00	6 966,00
conduite opération		28 014,90	33 617,88
bureau d'étude / Publicité		2 000,00	2 400,00
coordonnateur S.P.S	**BUREAU VERITAS**	2 634,80	3 161,76
Géomètre		620,00	744,00
Actualisation 3%		**56 029,80**	**67 235,77**
TOTAL OPERATION		**2 122 042,65**	**2 544 217,58**
frais financier		**17 999,83**	**17 999,83**
TOTAL PROJET		**2 140 042,48**	**2 562 217,41**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9A-DE
Reçu le 11/02/2020

FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Conseil Départemental du Cher	250 000,00
Fonds Propres	0,58
PRÊT BANQUE DES TERRITOIRES Travaux PLF - 40 ans	2 294 217,00
TOTAL OPERATION	2 544 217,58
frais financier	17 999,83
TOTAL PROJET	2 562 217,41

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur concernant le choix des candidats retenus pour l'opération de logements de gendarmerie à AUBIGNY SUR NERE. Il valide le tableau de prix de revient prévisionnel y afférent, ainsi que le plan de financement présenté.

.....

La Secrétaire de Séance,
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme,
Bourges, le 10 février 2020
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-202007_9Bbis-DE
Reçu le 02/03/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

IX – RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES
B – AVORD – LES TORTILLETTES

A. Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 9 mars 2018, vous avez validé le lancement de l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre. Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 23 octobre 2019.
La date de remise des offres était fixée au 21 novembre 2019 à 12h00.
L'ouverture des plis a été réalisée le 28 novembre 2019.
L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre.
La commission des marchés s'est réunie le 18 décembre et a attribué 13 lots.

Après lecture des rapports d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour ces consultations, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a retenu le classement suivant :

LOT	Nom du candidat	Prix offre avec options retenues HT	Critères d'attribution			TOTAL	Classement
			Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1		
1 Gros œuvre	DIAS	577 037,60	10,00	10,00	9	9,90	1
	PACE	609 000,00	9,48	10,00	10	9,69	2
2 Ravalement	LOIR ET CHER	38 050,00	10,00	10,00	10	10,00	1
	DIAS	51 043,50	7,45	10,00	10	8,47	2
3 Charpente	ELVIN	111 220,44	6,35	10,00	10	7,81	3
	LEGER	93 000,00	7,59	10,00	9	8,45	2
	RAINERI	70 621,38	10,00	8,00	10	9,40	1
4 Couverture	PATRICK GUENIN	102 000,00	10,00	10,00	10	10,00	1
5 Menuiseries Extérieures PVC et métal	RAINERI	115 995,85	8,25	8,00	10	8,35	3
	MOREAU	95 731,83	10,00	9,00	10	9,70	1
	AMS	129 771,00	7,38	10,00	10	8,43	2
	SGB	171 545,00	5,58	10,00	10	7,35	4
6 Menuiseries intérieures	EGCRI	53 604,60[5+6]	9,68	10,00	10	9,81	1
	ELVIN	51 868,00[5+6]	10,00	8,00	10	9,40	2
7 Platerie faux plafonds isolation	DA COSTA	120 033,40	8,17	10,00	10	8,90	2
	SBPI	124 068,82	7,90	10,00	10	8,74	4
	BOISSERY	98 047,68	10,00	8,00	8	9,20	1
	SOGB MAZET	116 104,40	8,44	10,00	8	8,86	3
8	POSELEC	157 255,00	5,75	0,00	5	3,95	4

[5] Montant incluant la PSE suivante : sols carrelage (entrée, séjour, cuisine et cellier)
[6] Montant incluant la PSE suivante : sols carrelage (salles d'eau avec baignoire et WC)

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-202007_9Bbis-DE
Reçu le 02/03/2020

Electricité	BRIELEC	100 000,00	9,04	9,00	7	8,82	**3**
	SEEC	90 395,95	10,00	9,00	9	9,60	**1**
	TE58	93 500,00	9,67	10,00	7	9,50	**2**
9 Plomberie sanitaire chauffage VMC	DUN ENERGIES	148 087,70	10,00	10,00	10	10,00	**1**
10 Peinture	POTIN	46 340,32^{5+6}	9,85	1,00	7	6,91	**3**
	VACHER	45 637,00^{5+6}	10,00	10,00	10	10,00	**1**
	SBPR	70 543,05^{5+6}	6,39	10,00	10	7,83	**2**
11 Sols	VACHER	73 941,44^{5+6}	9,53	10,00	8	9,52	**2**
	SBCR	70 501,10^{5+6}	10,00	10,00	10	10,00	**1**
	SBPR	94 969,77^{75+6}	7,42	10,00	10	8,45	**3**
12 Espaces verts	ID VERDE	45 257,76	7,90	10,00	10	8,74	**3**
	MILLET	37 933,46	9,43	8,00	8	8,86	**2**
	RENIER	35 759,00	10,00	10,00	6	9,60	**1**
13 Isolation soufflée	BOISSERY	26 119,38	10,00	10,00	10	10,00	**1**

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

B. Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

		Nb logements : 14			Nb logements : 5			Nb logements : 9		
		Surface Utile : 1101,88 m²			Surface Utile : 385,56 m² 34,99%			Surface Utile : 716,32 m² 65,01%		
		€ H.T	T.T.C 20%	Prix de revient T.T.C 10%	€ H.T	T.T.C 20%	Prix de revient T.T.C 10%	€ H.T	T.T.C 20%	Prix de revient T.T.C 10%
FONCIER		**238 212,10**	**277 267,52**	**259 030,31**	**83 350,41**	**97 015,90**	**90 634,70**	**154 861,69**	**180 251,62**	**168 395,61**
Terrains viabilisés		30 030,00	30 030,00	30 030,00	10 507,50	10 507,50	10 507,50	19 522,50	19 522,50	19 522,50
frais		*2 102,10*	2 522,52	2 312,31	735,52	882,62	809,07	1 366,58	1 639,90	1 503,2[illegible]
frais nets		*0,00*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sondages		*3 945,00*	4 734,00	4 339,50	1 380,36	1 656,43	1 518,40	2 564,64	3 077,57	2 821,1[illegible]
Lot n°12 - Espaces Verts Clotures	**Franck RENIER**	35 759,00	42 910,80	39 334,90	12 512,07	15 014,48	13 763,28	23 246,93	27 896,32	25 571,6[illegible]
Lot n°1 - VRD au lot GO	**SARL DIAS**	145 197,00	174 236,40	159 716,70	50 804,43	60 965,32	55 884,87	94 392,57	113 271,08	103 831,8[illegible]
Branchements										
gaz		*2 100,00*	2 520,00	2 310,00	734,79	881,75	808,27	1 365,21	1 638,25	1 501,73
électricité		*2 100,00*	2 520,00	2 310,00	734,79	881,75	808,27	1 365,21	1 638,25	1 501,73
France Telecom		*1 974,00*	2 368,80	2 171,40	690,70	828,84	759,77	1 283,30	1 539,96	1 411,63
eau		*2 100,00*	2 520,00	2 310,00	734,79	881,75	808,27	1 365,21	1 638,25	1 501,73
Taxes										
T aménagement		10 778,00	10 778,00	11 855,80	3 771,22	3 771,22	4 148,34	7 006,78	7 006,78	7 707,46
Rap		*2 127,00*	2 127,00	2 339,70	744,24	744,24	818,66	1 382,76	1 382,76	1 521,04
TRAVAUX		**1 295 774,56**	**1 554 929,49**	**1 425 352,03**	**453 391,52**	**544 069,83**	**498 730,67**	**842 383,05**	**1 010 859,64**	**926 621,37**
Lot n°1 - Gros Œuvre	**SARL DIAS**	431 840,60	518 208,72	475 024,66	151 101,03	181 321,24	166 211,13	280 739,57	336 887,48	308 813,53
Lot n°2 - Ravalement	**LOIR ET CHER**	38 050,00	45 660,00	41 855,00	13 313,70	15 976,44	14 645,07	24 736,31	29 683,57	27 209,94
Lot n°3 - Charpente	**RAINERI**	70 621,38	84 745,66	77 683,52	24 710,42	29 652,50	27 181,46	45 910,96	55 093,15	50 502,06
Lot n°4 - Couverture	**Patrick GUENIN**	102 000,00	122 400,00	112 200,00	35 689,80	42 827,76	39 258,78	66 310,20	79 572,24	72 941,22
Lot n°5 - Menuiseries Extérieures	**MOREAU**	95 731,83	114 878,20	105 305,01	33 496,57	40 195,88	36 846,23	62 235,26	74 682,31	68 458,79
Lot n°6 - Menuiseries Intérieures	**EGCRI**	53 604,60	64 325,52	58 965,06	18 756,25	22 507,50	20 631,88	34 848,35	41 818,02	38 333,19
Lot n°7 - Platrerie Isolation	**BOISSERY**	98 047,68	117 657,22	107 852,45	34 306,88	41 168,26	37 737,57	63 740,80	76 488,96	70 114,88
Lot n°8 - Electricité	**SEEC**	90 395,95	108 475,14	99 435,55	31 629,54	37 955,45	34 792,49	58 766,41	70 519,69	64 643,05
Lot n°9 - Plomberie Sanitaires	**DUN ENERGIES**	148 087,70	177 705,24	162 896,47	51 815,89	62 179,07	56 997,48	96 271,81	115 526,17	105 898,99
Lot n°10 - Peinture	**VACHER**	45 367,00	54 440,40	49 903,70	15 873,91	19 048,69	17 461,30	29 493,09	35 391,71	32 442,40
Lot n°11 - Carrelage Faïence	**SBCR**	70 501,10	84 601,32	77 551,21	24 668,33	29 602,00	27 135,16	45 832,77	54 999,32	50 416,05
Lot n°13 - Isolation des combles	**BOISSERY**	26 119,38	31 343,26	28 731,32	9 139,17	10 967,00	10 053,09	16 980,21	20 376,25	18 678,23
Imprévus 2%		25 407,34	30 488,81	27 948,08	8 890,03	10 668,04	9 779,03	16 517,31	19 820,77	18 169,04
HONORAIRES		**100 442,62**	**120 531,14**	**110 486,88**	**35 144,87**	**42 173,84**	**38 659,37**	**65 297,75**	**78 357,30**	**71 827,53**
architecte	**AUPIC**	71 226,00	85 471,20	78 348,60	24 921,98	29 906,38	27 414,18	46 304,02	55 564,82	50 934,42
contrôle technique	**BUREAU VERITAS**	*5 310,00*	6 372,00	5 841,00	1 857,97	2 229,56	2 043,77	3 452,03	4 142,44	3 797,23
conduite opération		*19 436,62*	23 323,94	21 380,28	6 800,87	8 161,04	7 480,96	12 635,75	15 162,90	13 899,33
bureau d'étude		*1 500,00*	1 800,00	1 650,00	524,85	629,82	577,34	975,15	1 170,18	1 072,67
coordonnateur S.P.S	**VERLIAT**	*2 970,00*	3 564,00	3 267,00	1 039,20	1 247,04	1 143,12	1 930,80	2 316,96	2 123,88
Actualisation (1% des travaux)		**12 957,75**	**15 549,29**	**14 253,52**	**4 533,92**	**5 440,70**	**4 987,31**	**8 423,83**	**10 108,60**	**9 266,21**
TOTAL OPERATION:		**1 647 387,03**	**1 968 277,45**	**1 809 122,74**	**576 420,72**	**688 700,27**	**633 012,05**	**1 070 966,32**	**1 279 577,16**	**1 176 110,72**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-20200207_3_DE
Reçu le 02/03/2020

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-202007-9B66-DE
Reçu le 02/03/2020

FINANCEMENT PREVISIONNEL

	TOTAL	CN 5 PLAI	CN 9 PLUS
SUBVENTION ETAT	24 250,00	24 250,00	
SUBVENTION REGION CENTRE VAL DE LOIRE	43 000,00	25 000,00	18 000,00
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	30 000,00	30 000,00	
PRÊT ACTION LOGEMENT	36 000,00	12 000,00	24 000,00
PRÊT BANQUE DES TERRITOIRES 50 ANS	214 748,09	68 547,00	146 201,00
PRÊT BANQUE DES TERRITOIRES 40 ANS	1 285 124,68	410 215,00	874 910,00
FONDS PROPRES	176 000,00	63 000,05	112 999,72
TOTAL	**1 809 122,77**	**633 012,05**	**1 176 110,72**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-202007_9Bbis-DE
Reçu le 02/03/2020

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur concernant le choix des candidats retenus pour l'opération d'AVORD, Les Tortillettes. Il valide le tableau de prix de revient prévisionnel y afférent, ainsi que le plan de financement présenté.

.....

La Secrétaire de Séance,
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme,
Bourges, le 26 février 2020
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER
14, rue J. J. Rousseau
18000 BOURGES

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9C-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT, le vendredi 7 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège 14 rue Jean-Jacques Rousseau à BOURGES, le Conseil d'Administration de Val de Berry/Office Public de l'Habitat du CHER.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE	Membre – Conseillère Départementale Secrétaire de Séance
Corinne CHARLOT	Membre – Conseillère Départementale
Jacques FLEURY	Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Nicole PROGIN	Membre – Vice-Présidente Conseil Départemental
Pascal AUPY	Membre - Vice-Président Conseil Départemental
Marina MAUCLAIRE	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Christelle PRENOIS	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Pascal BLANC	Membre – Maire – Président Communauté d'Agglo
Annette BUREAU	Membre – Maire-Adjointe d'Aubigny Sur Nère
François DESCHAMPS	Membre – Président Entr'aide Berruyère
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire Général du Secours Populaire
Guy LAGONOTTE	Membre – Représentant UDAF
Bernard BILLOT	Membre – Vice-Président Communauté d'Agglo
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Maryvonne GOUDINOUX	Membre – Représentant Syndicat CGT

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Maire d'Orval Pouvoir à Corinne CHARLOT
Jean LLARI	Membre - Président Conseil de Développement Bourges Plus Pouvoir à François DESCHAMPS
Dominique DHENNE	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher Pouvoir à Daniel ROBIN
Jany LOEILLET	Membre – Représentant Syndicat CFDT

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9C-DE
Reçu le 11/02/2020

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint et Directeur Technique et Développement
Claudie CAMUZAT	Directrice de la Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Jean-Luc PINSON	Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Responsable Juridique
Nadège BEDU	Assistante de Direction

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9C-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

IX – RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES
C - VIERZON LA GENETTE II

A. Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 22 juin 2018, vous avez validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées. Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 12 juin 2019.
La date de remise des offres était fixée au 9 juillet 2019 à 12h00.
L'ouverture des plis a été réalisée le 9 juillet 2019.
L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre.
La commission des marchés s'est réunie le 13 septembre à 14h00 et a attribué le lot 4.

Les lots 1,2 et 3 ont été déclarés infructueux.
Ce lot a été relancé le 19 septembre 2019.
La date de remise des offres était fixée au 15 octobre 2019 à 12h00.
L'ouverture des plis a été réalisée le 15 octobre 2019.
L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre.
La commission des marchés s'est réunie le 6 novembre et a attribué ce lot.

LOT	Nom du candidat	Prix offre avec options retenues HT	Critères d'attribution			TOTAL	Classement
			Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1		
1 ITE	SBPR	659 535,75	7,88	5,00	10	7,23	2
	PLUS 18	628 756,00	8,27	4,00	10	7,16	3
	EURO PEINTURE	520 000,00	10,00	10,00	3	9,30	1
2 Menuiseries	RAINERI	39 320,00	10,00	10,00	10	10,00	1
3 Serrurerie	SGB	51 632,00[7]	10,00	10,00	10	10,00	1
4 Plomberie	MORAND	60 000,12	5,01	3,00	10,00	49,06	2
	VILLOIN	30 059,66	10,00	9,00	10,00	97,00	1

B. Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

[7] Montant incluant la PSE suivante : marquise du commerce

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9C-DE
Reçu le 11/02/2020

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

Cité Nombre de logements		0013 36	
		€ H.T	Prix de revient
FONCIER		**0,00**	**0,00**
TRAVAUX €		**673 062,35**	**716 968,59**
Isolation thermique par l'extérieur	EUROPEINTURE	520 000,00	548 600,00
Menuiseries Extérieures	RAINERI	39 320,10	43 252,11
Serrurerie	SGB	51 632,00	56 795,20
Plomberie	VILLOIN	30 059,66	33 065,63
Imprévus	5%	32 050,59	35 255,65
HONORAIRES		**35 195,94**	**39 865,94**
Daignostic Amiante		*21 600,00*	25 920,00
Etude graphique des façades	Elise JOLIET	*3 500,00*	3 850,00
Conduite d'opération	1,50%	*10 095,94*	10 095,94
Actualisation:	1%	6 730,62	7 403,69
TOTAL OPERATION:		**714 988,91**	**764 238,22**

FINANCEMENT PREVISIONNEL

	TOTAL
Prêt Banque des Territoires 19 ans	559 238,00 €
Subvention Conseil Départemental	70 000,00 €
Fonds propres	135 000,22 €
TOTAL	**764 238,22 €**

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_9C-DE
Reçu le 11/02/2020

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur concernant le choix des candidats retenus pour l'opération de VIERZON La Genette II. Il valide le tableau de prix de revient prévisionnel y afférent, ainsi que le plan de financement présenté.

.....

La Secrétaire de Séance,
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme,
Bourges, le 10 février 2020
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_10bis-DE
Reçu le 12/03/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT, le vendredi 7 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège 14 rue Jean-Jacques Rousseau à BOURGES, le Conseil d'Administration de Val de Berry/Office Public de l'Habitat du CHER.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE	Membre – Conseillère Départementale Secrétaire de Séance
Corinne CHARLOT	Membre – Conseillère Départementale
Jacques FLEURY	Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Nicole PROGIN	Membre – Vice-Présidente Conseil Départemental
Pascal AUPY	Membre - Vice-Président Conseil Départemental
Marina MAUCLAIRE	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Christelle PRENOIS	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Pascal BLANC	Membre – Maire – Président Communauté d'Agglo
Annette BUREAU	Membre – Maire-Adjointe d'Aubigny Sur Nère
François DESCHAMPS	Membre – Président Entr'aide Berruyère
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire Général du Secours Populaire
Guy LAGONOTTE	Membre – Représentant UDAF
Bernard BILLOT	Membre – Vice-Président Communauté d'Agglo
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Maryvonne GOUDINOUX	Membre – Représentant Syndicat CGT

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Maire d'Orval Pouvoir à Corinne CHARLOT
Jean LLARI	Membre - Président Conseil de Développement Bourges Plus Pouvoir à François DESCHAMPS
Dominique DHENNE	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher Pouvoir à Daniel ROBIN
Jany LOEILLET	Membre – Représentant Syndicat CFDT

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_10bis-DE
Reçu le 12/03/2020

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint et Directeur Technique et Développement
Claudie CAMUZAT	Directrice de la Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Jean-Luc PINSON	Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Responsable Juridique
Nadège BEDU	Assistante de Direction

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_10bis-DE
Reçu le 12/03/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

=======

X - MODIFICATION DU PLAN STRATEGIQUE PATRIMONIAL DEMOLITIONS

Au cours de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration validait le Plan Stratégique Patrimonial. Il y était prévu la réhabilitation du bâtiment Moulon Loucheur (cité 3016) pour 87 logements.

Suite à des expertises techniques, il apparait des désordres structurels (nombreuses lézardes en façades).

Le risque d'effondrement de certaines parties des bâtiments, notamment des balcons, et de chute de matériaux est susceptible d'affecter la sécurité des biens et des personnes.

Monsieur Pascal BLANC, Maire de Bourges, a décidé de prendre un arrêté de péril d'ici quelques semaines sur les bâtiments suivants :

- 1-3 rue Louis Loucheur (entrées A à M) ;
- 10 rue Adelaïde Hautval.

Parallèlement, les expertises techniques indiquent que le bâtiment situé 2-4 rue Henri Becquerel ne présente pas de risque imminent de chute de matériaux mais la pérennité à moyen terme de la structure n'est pas garantie.

Il est donc envisagé de démolir ces 3 bâtiments en remplacement des réhabilitations prévues.

Je vous demande donc :

- de valider ces modifications qui seront portées au PSP de Val de Berry ;
- l'autorisation de lancer toutes actions favorisant la réalisation du projet de démolition, y compris le dépôt d'un permis de démolir, d'un dossier d'intention de démolir et de contracter un marché de maîtrise d'œuvre démolition ;
- l'autorisation de lancer l'appel d'offres travaux pour le choix des entreprises, conformément au règlement intérieur des achats de Val de Berry,
- l'autorisation de résilier les marchés souscrits et d'indemniser les candidats.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 26
POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration valide les modifications apportées au PSP de Val de Berry et autorise :

- à lancer toutes actions favorisant la réalisation du projet de démolition, y compris le dépôt d'un permis de démolir, d'un dossier d'intention de démolir et de contracter un marché de maîtrise d'œuvre démolition,
- à lancer l'appel d'offres travaux pour le choix des entreprises, conformément au règlement intérieur des achats de Val de Berry.
- à résilier les marchés souscrits et à indemniser les candidats.

.....

La Secrétaire de Séance,
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER - VAL DE BERRY
14, rue J. J. Rousseau
18000 BOURGES

Extrait certifié conforme,
Bourges, le 9 mars 2020
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_11-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT, le vendredi 7 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège 14 rue Jean-Jacques Rousseau à BOURGES, le Conseil d'Administration de Val de Berry/Office Public de l'Habitat du CHER.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE	Membre – Conseillère Départementale Secrétaire de Séance
Corinne CHARLOT	Membre – Conseillère Départementale
Jacques FLEURY	Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Nicole PROGIN	Membre – Vice-Présidente Conseil Départemental
Pascal AUPY	Membre - Vice-Président Conseil Départemental
Marina MAUCLAIRE	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Christelle PRENOIS	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Pascal BLANC	Membre – Maire – Président Communauté d'Agglo
Annette BUREAU	Membre – Maire-Adjointe d'Aubigny Sur Nère
François DESCHAMPS	Membre – Président Entr'aide Berruyère
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire Général du Secours Populaire
Guy LAGONOTTE	Membre – Représentant UDAF
Bernard BILLOT	Membre – Vice-Président Communauté d'Agglo
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Maryvonne GOUDINOUX	Membre – Représentant Syndicat CGT

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Maire d'Orval Pouvoir à Corinne CHARLOT
Jean LLARI	Membre - Président Conseil de Développement Bourges Plus Pouvoir à François DESCHAMPS
Dominique DHENNE	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher Pouvoir à Daniel ROBIN
Jany LOEILLET	Membre – Représentant Syndicat CFDT

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_11-DE
Reçu le 11/02/2020

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint et Directeur Technique et Développement
Claudie CAMUZAT	Directrice de la Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Jean-Luc PINSON	Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Responsable Juridique
Nadège BEDU	Assistante de Direction

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_11-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

==========

XI - CONVENTION SURNETTOYAGE A VIERZON

Depuis 1999, l'OPH du Cher s'est engagé aux côtés de la Ville de Vierzon et de la SA d'HLM France Loire à soutenir les actions de la régie inter quartiers C2S Services dans le cadre de la politique de la ville.

Par le biais de marchés ou de conventions, C2S Services s'est appuyé sur différents supports techniques afin d'exercer son objet social, l'insertion par l'activité économique.

Dans ce cadre, l'activité de la régie inter-quartiers pour l'OPH du Cher concerne l'activité de sur-nettoyage.

SUR-NETTOYAGE DANS LES QUARTIERS GUSTAVE FLOURENS ET CLOS DU ROY A VIERZON

Ce service est destiné à aller plus loin qu'un nettoyage ordinaire. L'accent est mis sur les parties qui ne font pas l'objet d'un nettoyage régulier. Sont visés les murs des halls, ainsi que ceux qui courent le long des escaliers, le dessous d'escalier (support de prédilection pour tags et inscription en tout genre), les ouvertures et leurs entourages, les mains courantes.
La mission consiste à procéder sur ces supports à un décrassage ou un nettoyage régulier selon les besoins. Les abords immédiats feront l'objet d'un entretien récurrent (ramassage des déchets, nettoyage ou recouvrement des inscriptions), le but étant de rendre l'environnement des habitants le plus agréable possible.
Cette prestation sera réalisée par des habitants du quartier, parmi ceux les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Ils seront employés et encadrés par C2S. Ceci doit permettre de participer au respect du travail exécuté par ces habitants. Les personnes employées sur cette action auront aussi pour mission de participer à « l'éducation des habitants » en matière de propreté et de respect de leur environnement.

Les quartiers sur lesquels s'effectuera cette prestation sont les suivants :

- Clos du Roy
- Gustave Flourens

Le coût proposé pour 2020 pour cette prestation est de 725,00 € nets de taxes par mois pour les deux sites soit une augmentation de 15€ par rapport à 2019 pour le même temps de travail. Ce montant était stable depuis 2015. Il y a moins de locataires à Flourens (la tour se vidant en vue de la démolition) mais C2S Services nous a signalé avoir constaté sur site une augmentation du besoin au Clos du Roy par rapport à Gustave Flourens.

Vous trouverez ci-après une copie de la convention.

Je vous informe que la convention avec C2S Services a été signée pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_11-DE
Reçu le 11/02/2020

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration prend acte de la signature de la convention de surnettoyage à VIERZON avec C2S Services pour l'année 2020.

.....

La Secrétaire de Séance,
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme,
Bourges, le 10 février 2020
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_11-DE
Reçu le 11/02/2020

CONVENTION N° 2020-RQ-OPH-SNT.

OBJET : service de sur-nettoyage sur les quartiers Gustave Flourens et du Clos du Roy à Vierzon.

Descriptif – comporte un préambule & 6 articles sur 3 pages.

Entre :

La régie de territoire C2S SERVICES, association loi 1901, déclarée sous le numéro 18 30069 49 9, dont le siège social est au numéro 38 rue du maréchal JOFFRE à VIERZON, représentée par sa présidente, Mme Karine LAFFONT, ci-après dénommée C2S.

Et :

L'Office Public de l'Habitat du Cher, dont le siège social est au numéro 14 de la rue Jean Jacques ROUSSEAU à BOURGES, représenté par son directeur général M. Pascal Rigault, ci-après dénommé le bénéficiaire.

PREAMBULE :

La régie de territoire, C2S SERVICES, porte le label national des « régies de quartiers » depuis sa création, et est de ce fait adhérente au réseau national des régies de quartiers et de territoire. Son action et ses modes opératoires s'inscrivent donc dans le cadre du dispositif « régies de quartiers » tel que reconnu dans la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998, et dans la charte nationale d'insertion attachée à l'article 10 de la loi n°2003-710 du 1er août 2003, d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. L'Office Public de l'Habitat du Cher soutient la régie inter quartiers C2S SERVICES depuis sa création, dans ses activités et ses actions sur les quartiers de VIERZON relevant de la géographie prioritaire de la politique de la Ville, contribuant ainsi à la pérennité d'un projet global visant le mieux vivre dans ces quartiers d'habitat social :

- Un projet social & de citoyenneté :

La finalité d'une régie de quartier(s) est de permettre sur son territoire, l'accès à la citoyenneté des habitants, ams1 que le développement du lien social. Ces objectifs s'atteignent en impliquant les habitants des quartiers visés dans la vie sociale (services de proximité, manifestations, associations, contacts avec les institutions ...), et en les responsabilisant par rapport à leur environnement physique (parties communes des lieux d'habitation, espaces publics ...). Ceci n'est possible qu'avec le partenariat actif des principaux acteurs du terrain, tels que les bailleurs sociaux et la mairie.

- Une double dimension, économique et sociale :

La régie développe des activités économiques ou des activités sociales, dès lors que ces dernières permettent d'impliquer et de faire participer les habitants, à la réalisation de services au profit des habitants

- Une intervention territorialisée :

Le territoire d'une régie de quartier(s) est son périmètre d'intervention. Celui-ci permet de délimiter la proximité tant urbanistique, économique que sociale à l'intérieur de laquelle s'exercent ses missions. Il s'en dégage les points suivants :

. Proximité d'une communauté d'habitants vivant une identité partagée.
. Maitriser les coûts par la responsabilisation directe des habitants sur les choix de gestion urbaine au quotidien.
. Economie en circuit court par le réinvestissement dans l'économie locale des masses salariales dégagées par les activités.

Le territoire de c2s services s'inscrit à l'échelle du Pays de Vierzon, avec comme clé d'entrée principale les habitants de ce territoire en situation de rupture ou d'exclusion socioprofessionnelle. Cependant, les quartiers d'habitat social du nord de Vierzon continuent à constituer le cœur de son activité, et la très grande majorité de ses interventions.

- Les salariés : des habitants des quartiers / du territoire :

Les activités (économiques ou sociales) de c2s services génèrent des emplois pour les habitants du territoire parmi ceux les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : adultes chômeurs de longue durée, Rmiste, mères de familles monoparentales, jeunes sans qualification ni expérience professionnelle, travailleurs handicapés.

KL

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_11-DE
Reçu le 11/02/2020

ARTICLE 1 – OBJET :

L'association C2S SERVICES propose un service de sur-nettoyage, dans le respect des articles 2 (but de l'association) et 3 (territoire) de ses statuts.

Le service de sur-nettoyage objet de la présente convention, consiste en une prestation d'entretien et de nettoyage des cages d'escaliers, des halls d'immeubles et des abords immédiats des immeubles, qui, réalisée de manière régulière et sur une durée suffisamment longue, doit permettre de redonner une meilleure tenue aux parties communes, tout en favorisant en même temps le respect des lieux ainsi entretenus.

La prestation : Il s'agit d'aller au-delà du nettoyage ordinaire (balayage et lavage) actuellement réalisé. L'accent doit être mis sur les parties qui ne font pas l'objet d'un nettoyage régulier et qui s'encrassent. Ainsi sont visés, les murs des halls d'entrée, ainsi que ceux qui courent le long des escaliers, les dessous d'escalier (support de prédilection pour tags & inscriptions en tous genres), les ouvertures et leurs entourages, les mains courantes. Sur ces supports il sera procédé à un décrassage ou un nettoyage régulier selon les besoins, ainsi qu'au recouvrement des inscriptions si nécessaire. Les abords immédiats feront aussi l'objet d'un entretien récurent (ramassage des déchets, nettoyage ou recouvrement des inscriptions), le but étant de rendre l'environnement des habitants le plus agréable / respectable possible.

ARTICLE 2 - SPECIFICITES :

Cette prestation sera réalisée par des habitants du quartier qui seront employés par C2S, ceci doit permettre de participer au **respect du travail exécuté** par ces habitants, et par la même, au **respect des lieux d'intervention**. Les personnes employées sur cette action, par leur présence quotidienne, auront aussi pour mission de participer à « l'éducation des habitants », petits et grands, en matière de propreté et de respect de leur environnement.

Le travail sera confié à des salariés en situation d'exclusion professionnelle, ceci induisant bien souvent d'autres problèmes auxquels C2S prêtera une attention particulière. Durant tout le temps où les salariés recrutés sur cette mission officieront, C2S s'engage à mettre en œuvre toutes les actions, et à solliciter toutes les mesures auxquelles elle a accès, dans le but de contribuer au mieux à la **réinsertion** professionnelle et/ou sociale des personnes concernées.
Les deux axes énumérés dans cet article (respect du travail & réinsertion par le travail), ne pourront réellement porter leurs fruits que si l'action perdure.

ARTICLE 3 - TERRITOIRE :

Les quartiers sur lesquels s'effectuera cette prestation sont les suivants :

Clos du Roy
Gustave Flourens

ARTICLE 4 – MOYENS MIS EN OEUVRE & ORGANISATION :

Afin de mener à bien cette action, C2S s'engage à y affecter le nombre d'agents nécessaire au regard du planning précisé ci-après, équipés pour mener à bien les missions techniques qui leur seront confiées. Le contenu de celles-ci sera établi avec précision en concertation avec le bénéficiaire, et plus précisément avec le responsable de l'agence de VIERZON, dans le respect du cadre de la présente convention.

Dans le cadre de cette mission, C2S fournira à ses agents tout le matériel et tous les produits nécessaires à la réalisation de leurs tâches.

Le planning hebdomadaire d'intervention s'établira comme suit, pour un total de 17,5 heures :

Clos du Roy : lundi et jeudi, soit deux demi-journées (7 heures).
Gustave Flourens : mardi, mercredi et vendredi, soit trois demi-journées (10.5 heures).

ARTICLE 5 - FINANCEMENT DU SERVICE :

Ce service sera facturé au bénéficiaire 725,00 euro nets de taxes par mois.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_11-DE
Reçu le 11/02/2020

ARTICLE 6 : DUREE, VALIDITE et RESILIATION.

La présente convention prend effet le 01 janvier 2020, et s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2020. Une nouvelle proposition visant à poursuivre le service sera présentée au bénéficiaire pour l'année suivante. Les parties ont la possibilité de résilier la présente convention en la dénonçant par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute résiliation ainsi formulée devra respecter un préavis minimum de un mois.

Fait à Vierzon en 2 exemplaires le

Pour l'OPH du CHER :

15 MAI 2020

NOM : M. Pascal Rigault

FONCTION : directeur général

SIGNATURE

Le Directeur Général

Pour C2S SERVICES

NOM : Karine LAFFONT

FONCTION : Présidente

SIGNATURE

régie de territoire du pays de Vierzon
16, boulevard Salvador Allende
18100 Vierzon
02 48 53 0[illegible]
Mél : c2s@va[illegible]
siret : 422 71[illegible] 46 - cpe 8510 b

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_12-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT, le vendredi 7 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège 14 rue Jean-Jacques Rousseau à BOURGES, le Conseil d'Administration de Val de Berry/Office Public de l'Habitat du CHER.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE	Membre – Conseillère Départementale Secrétaire de Séance
Corinne CHARLOT	Membre – Conseillère Départementale
Jacques FLEURY	Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Nicole PROGIN	Membre – Vice-Présidente Conseil Départemental
Pascal AUPY	Membre - Vice-Président Conseil Départemental
Marina MAUCLAIRE	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Christelle PRENOIS	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Pascal BLANC	Membre – Maire – Président Communauté d'Agglo
Annette BUREAU	Membre – Maire-Adjointe d'Aubigny Sur Nère
François DESCHAMPS	Membre – Président Entr'aide Berruyère
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire Général du Secours Populaire
Guy LAGONOTTE	Membre – Représentant UDAF
Bernard BILLOT	Membre – Vice-Président Communauté d'Agglo
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Maryvonne GOUDINOUX	Membre – Représentant Syndicat CGT

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Maire d'Orval Pouvoir à Corinne CHARLOT
Jean LLARI	Membre - Président Conseil de Développement Bourges Plus Pouvoir à François DESCHAMPS
Dominique DHENNE	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher Pouvoir à Daniel ROBIN
Jany LOEILLET	Membre – Représentant Syndicat CFDT

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_12-DE
Reçu le 11/02/2020

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint et Directeur Technique et Développement
Claudie CAMUZAT	Directrice de la Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Jean-Luc PINSON	Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Responsable Juridique
Nadège BEDU	Assistante de Direction

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_12-DE
Reçu le 11/02/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

XII - PRESENTATION PROJETS ET TRAVAUX 2020

Lors des séances précédentes, le Conseil d'Administration a validé le Plan Stratégique Patrimonial, les orientations budgétaires. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des projets et travaux 2020 qui seront menés par les équipes de Val de Berry.

I. CONSTRUCTIONS NEUVES

Prospection - conception	Nb lgts
Belleville-sur-Loire	15
Jouet-sur-l'Aubois (gendarmerie)	6
Saint-Martin-d'Auxigny (domotique)	12
Saint-Germain-du-Puy (domotique)	12
Dun-sur-Auron (domotique)	12
Torteron (domotique)	10
Bourges - Marie Immaculé	-
Bourges - Narcy (Entraide Berruyère)	-
Bourges Foyer Saint-François	15
Bourges ex Foyer Charmille	-
Dun-sur-Auron II	15
Les Aix-d'Angillon	44
Meillant	12
Saint-Amand-Montrond - CMPP	-
Saint-Amand-Montrond - rue Sadrin (10-11)	10
Saint-Doulchard	12
Saint-Eloy-de-Gy (10 ou 12 logements)	12
Saint-Florent-sur-Cher - Bellevue	19
Saint-Germain-du-Puy - Terres Chailloux	15
Total : 19 dossiers	**221**

Conception	Nb lgts
Bourges - Théophile Lamy	36
Saint-Satur - EHPAD	55
La Guerche-sur-l'Aubois	10
Aubigny-sur-Nère	16
Bourges - Avaricum	32
Total : 5 dossiers	**149**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_12-DE
Reçu le 11/02/2020

Travaux	Nb lgts
Plaimpied-Givaudins	12
Bigny-Vallenay	10
Avord - Les Tortillettes	14
Vierzon - Bel Air	17
Vierzon - Bourdoiseau	16
Les Aix-d'Angillon - EHPAD	76
Saint-Florent-sur-Cher - Centre Maternel	14
Aubigny-sur-Nère - Gendarmerie	14
Vierzon - Les Forges	5
Saint-Florent-sur-Cher	12
Total : 10 dossiers	**190**

II. DEMOLITIONS

Conception - relogement	Nb lgts
Bourges - Théophile Lamy	32
Bourges - Louis Loucheur + Adélaïde Hautval	97
La Guerche-sur-l'Aubois - 7/9/11 rue Jean Monnet	18
Bourges - IB	18
Vierzon - Flourens	59
Bourges - LH/LM	50
Saint-Amand-Montrond - Gerbaud rue Sadrin	32
Total : 7 dossiers	**306**

Travaux	Nb lgts
Bourges - Avaricum	32
Bourges - Grand Meaulnes	202
Bourges - siège BH	-
Bourges - Théophile Lamy	32
Avord	19
Sancoins	18
Saulzais-le-Potier	2
Bourges - GF	3
Total : 8 dossiers	**308**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_12-DE
Reçu le 11/02/2020

III. REHABILITATIONS

Conception	Nb lgts
Aubigny-sur-Nère	15
Vierzon - La Genette III	40
Neuvy-sur-Barangeon - gendarmerie	6
Bourges - bâtiments H/I/J/Z/Q (intérieur)	233
Bourges - Aéroport	10
Bourges - CU	20
Bourges - EA	35
Bourges - LI/LL/LF	60
Bourges - JA	20
Vierzon - Clos du Roy	194
ITE - 3 sites	58
Passage gaz à revoir - 3 sites (amélioration thermique)	45
Electricité logement + chauffage	147
Total : 13 dossiers	**883**

Travaux	Nb lgts
Bourges - Chaumeau	56
Vierzon - La Genette I + II	76
Sancergues	8
Bourges - Guilbeau	31
Saint-Amand-Montrond - Gerbaud	118
Vierzon - Flourens	36
La Chapelle-Saint-Ursin (MEX)	21
Bourges - QB	68
Bourges - G/H/I/J/Q/Z (toiture)	233
Bourges - G (intérieur)	20
Bourges - Aéroport	10
Chaudières	321
Bourges - Chauffage aéroport	84
Electricité logement + chauffage + commun	190
Couverture	77
MEX portes palières	66
Vidéo-protection	144
Interphonie	-
Bourges - Avenue Libération	8
Saint-Doulchard - verrières	20
Total : 19 dossiers	**1587**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20200207-07022020_12-DE
Reçu le 11/02/2020

IV. GROS ENTRETIEN

Conception	Nb lgts
Electricité communs	128
Isolation combles	114
MEX	212
Peinture des communs	205
Ravalement de façades et démoussage	232
VRD	-
Réseaux EU/EF/EV/comptage	110
Serrurerie	-
Prado	108
Total : 9 dossiers	**1109**

(sans EU/EF)

Travaux	Nb lgts
Electricité communs	40
Isolation combles + sous face plancher	349
Peinture des communs	349
Ravalement de façades et démoussage	150
VRD (Fonds Gaidons)	78
Réseaux EU/EF/EV/comptage	78
Interphonie	185
Total : 6 dossiers	**1229**

Je vous remercie de bien vouloir prendre acte de cette information.

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration prend acte de ces projets et travaux 2020 à mener par Val de Berry, tant en constructions neuves, qu'en démolitions, réhabilitations et gros entretien.

.....

La Secrétaire de Séance,
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme,
Bourges, le 10 février 2020
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

VAL DE BERRY - OFFICE